

**LIT 736 – Projet de mémoire-création**  
**6 crédits**

**1. Description de l'activité**

**1.1.Cible(s) de formation**

Présenter devant son jury son projet de recherche.

**1.2.Contenu**

Le projet de mémoire de maîtrise est un examen où doit être exposé le projet de recherche (préalablement approuvé par le Département) : objectifs, démarche à suivre, résultats escomptés, le tout appuyé par une bibliographie et une revue de la documentation existante. Un extrait de création doit figurer dans le document écrit. Cet exposé est présenté par écrit et défendu oralement devant un jury de trois personnes.

**2. Contenu détaillé**

L'objectif est de présenter par écrit et oralement le projet de mémoire. La présentation comprend les deux parties suivantes :

- A) **L'extrait de création** : l'extrait de création permet d'annoncer le projet d'écriture et de mesurer la cohérence de la démarche d'ensemble.
  
- B) **La présentation du travail en recherche-création** (qui comprend les éléments suivants) :
  - a) **La problématique** : la problématique permet de poser la question d'ensemble à laquelle répondra le projet de recherche-création. Elle découle d'une démarche dans laquelle les parties critique et créative sont liées.
  - b) **Le cadre théorique et la méthodologie** : il s'agit d'inscrire le projet et les approches privilégiées dans le cadre des principales théories littéraires mobilisées. La méthodologie précisera comment sera abordé.e 1. un autre corpus ou 2. une réflexion théorisante sur la création de l'étudiant.e.
  - c) **L'état de la question** : on présente les travaux existants dans le domaine en mettant de l'avant leurs conclusions, puis on situe le projet de mémoire par rapport à ces travaux.
  - d) **Les hypothèses** : Les hypothèses donnent des réponses provisoires à la question posée par la problématique.
  - e) **Le corpus** : les objets d'étude sont décrits. Les critères ayant servi à les identifier doivent être formulés et justifiés.

- f) **L'échéancier** : une présentation sommaire des prochaines étapes du travail.
- g) **Le plan du mémoire** : un plan projeté des chapitres ou parties du mémoire, comportant une estimation du nombre de pages.
- h) **La bibliographie** : la liste des ouvrages formant le corpus et celle des sources et des principaux ouvrages de références complète le document.
- i) **Les annexes** : lorsque cela est requis, des annexes peuvent s'ajouter : extraits, illustrations, grilles d'analyse, etc.

Ces rubriques constituent un cadre large qui pourra être modulé et adapté au projet spécifique de l'étudiante ou de l'étudiant.

Le projet de mémoire est un document de travail, à valeur formative, qui est appelé à évoluer ou être remanié en profondeur au cours de la démarche de l'étudiante ou de l'étudiant, et ce, en particulier après l'entretien avec le jury lors de la présentation du projet.

### **3. Méthode de travail**

Le document de présentation du projet de mémoire, qui compte entre **15 et 20 pages**, est produit sous la supervision de la directrice ou du directeur. L'extrait de création occupe un tiers de l'ensemble du document. Après avoir été approuvé par la directrice ou le directeur de mémoire, le document est envoyé aux membres du jury.

L'activité de présentation du projet de mémoire dure environ **90 minutes**. Il s'agit d'une séance publique. L'étudiante ou l'étudiant dispose de 15 minutes pour présenter oralement le projet ; sa présentation reprend les grandes lignes de son document. Les membres du jury prennent ensuite successivement la parole pour commenter le texte et la présentation. L'étudiante ou l'étudiant est appelé à répondre à des questions concernant son projet. La directrice ou le directeur intervient à la fin, pour apporter des précisions. S'il reste du temps, les membres de l'auditoire peuvent être invités à poser des questions.

### **4. Date limite**

La présentation du projet de mémoire se déroule normalement au début du quatrième trimestre suivant l'admission de l'étudiante ou de l'étudiant.

## 5. Évaluation

	SATISFAISANT	INSATISFAISANT
<b>Rigueur de la démarche</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cohérence d'ensemble</li><li>• Questionnement informé / balisé</li></ul>		
<b>Précision et congruence de la proposition</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Problématique</li><li>• Hypothèses</li><li>• Cadre théorique et méthodologie</li><li>• Pertinence du corpus</li></ul>		
<b>Qualité de l'extrait de création</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pertinence en regard de la question de recherche</li><li>• Singularité de la voix</li><li>• Intérêt de la démarche d'écriture</li></ul>		
<b>Qualité des sources</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• État de la question</li><li>• Bibliographie</li></ul>		
<b>Clarté et précision du document</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité de la langue</li><li>• Présentation matérielle</li></ul>		

- Si deux des critères sont jugés insatisfaisants par le jury, la présentation est ajournée.
- Lors de la reprise de la présentation du projet de mémoire, en cas d'ajournement, si tous les critères ne sont pas remplis de manière satisfaisante, il y a échec.